

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 16 septembre 2026 portant autorisation, au titre de l'article L. 121-12-1 du code de l'urbanisme, de déroger à la règle de continuité de l'urbanisation en vue de l'implantation d'une installation photovoltaïque au sol sur la friche dite « de Goasorguen » située sur la commune de Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor) soumise à la loi littoral.
Numéro NOR	VL0L2621268A
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Arrêté
Date de signature	16-09-2026
Date de publication	23-09-2026
Document	VL0L2621268A.pdf